

TARIFS A COMPTER DU 1^{ER} AOÛT 2022

Agence de Grenade – SIREN RCS 500 124 888

Nos tarifs horaires sont calculés en fonction de votre volume horaire mensuel. Ainsi, chaque mois, votre tarif horaire s'adapte à votre volume de prestation. De plus, vous bénéficiez d'un tarif dégressif en fonction du nombre d'heures : plus vous consommez d'heures et plus vous bénéficiez d'un tarif horaire réduit.

ENTRETIEN DU DOMICILE ET DU LINGE

Minimum de 2 heures consécutives par intervention – TVA à 10%

VOLUME MENSUEL	Tarif horaire TTC ¹	Après réduction fiscale ²	Tarif horaire € HT
Prestations ponctuelles, plannings aléatoires	30.60 €	15.30 €	27.82
Prestations ponctuelles, plannings aléatoires (matériel et produits entretien fournis)	35.70 €	17.85 €	31.45
Prestations sur mesure	Sur devis		
Prestations régulières			
<6 heures par mois	28.56 €	14.28 €	25.96
< 16 heures par mois	27.54 €	13.77 €	25.03
> 16H	26.52 €	13.26 €	24.12

GARDE D'ENFANTS

TVA à 10%

VOLUME MENSUEL	Tarif horaire TTC Enfants de + 3ans	Après réduction fiscale ²	Tarif horaire HT	Tarif horaire TTC Enfants de -3ans	Après réduction fiscale ²	Tarif horaire HT
ADHESION ANNUELLE : 84 € TTC (76.36HT) soit 42 € après réduction fiscale						
< 16 Heures par mois	26.52 €	13.26	24.12	27.03 €	13.51	24.57
> 16 H par mois	27.54 €	13.77	25.03	28.05 €	14.02	25.50
Garde partagée (2 familles avec 1 intervenante – tarif divisé par 2)	30.60 €	15.30	27.82	31.11 €	15.55	28.29
Garde ponctuelle, Plannings aléatoires<16h/mois (horaires différents chaque semaine)	30.60 €	15.30	27.82	31.11 €	15.55	28.29
Prestations d'une durée < 2 heures						
Tarifs de nuit (de 21h à 6h)	+ 25 %					
Tarifs du dimanche*	+ 100 %					

*sous réserve d'accord de la préfecture pour le travail du dimanche

SERVICES A LA PERSONNE AGEE et à LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

TVA à 5.5%

INTERVENTION	Tarif horaire TTC ¹	Après réduction fiscale ²	Tarif horaire HT
FRAIS DE DOSSIER : 45 € TTC (42,65 €HT) soit 22,50 € après réduction fiscale			
Aide Humaine : lien social	25.50 €	12.75	24.18
Aide Humaine : actes essentiels à la vie quotidienne (aide à la toilette, aide à la mobilité, ...)	26.52 €	13.26	25.14
Aide Humaine : actes essentiels à la vie quotidienne (aide à la toilette, aide à la mobilité, ...) <2H	27.54 €	13.77	26.10
Prestations ponctuelles	30.60 €	15.30	29.01
Mutuelles et caisses de retraite	Cf convention		
Tarifs de nuit (21h à 6h) et Jours fériés	+25 %		
Tarifs du dimanche* + 01/mai et du 25 décembre	+100 %		

1 - Les taux TTC incluent une TVA à 10% sur les services à la personne

2 - Selon la loi de finances en vigueur (article 199 sexdécies du CGI, sous réserve de modification de la législation)

3- Les taux TTC incluent une TVA à 5,5% pour les prestations exclusivement liées à la dépendance des personnes âgées ou handicapées, qui sont dans l'incapacité d'accomplir les gestes essentiels de la vie quotidienne.

CONDITIONS :

REDUCTIONS OU CREDIT D'IMPOT : Bonjour Services est une entreprise agréée par l'Etat, cet agrément nous permet de vous faire bénéficier de 50% de réduction fiscale sur les prestations effectuées².

Nous intervenons en mode PRESTATAIRE, nous sommes l'employeur de votre intervenant.

- **FRAIS DE GESTION MENSUELS : 8 €TTC** soit 4 € après réduction fiscales²
(soit 7,27 €HT pour une TVA à 10% et 7.58€HT pour une TVA à 5,5%)

- **FRAIS DE DOSSIER pour les dossiers PAPH**

Valable 1 an, une seule adhésion par bénéficiaire et comprend :

- Ouverture du dossier
- Aide aux recherches et au montage des dossiers de financement
- Suivi des dossiers avec les financeurs
- Garantie de remplacement
- Accès aux services ponctuels et d'urgence (sorties d'hospitalisation, ...)
- Présentation de l'intervenante référente et remplaçante,
- Suivi satisfaction bénéficiaire

- **ADHESION ANNUELLE pour les gardes d'enfants**

Valable 1 an, une seule adhésion par famille et comprend :

- Ouverture du dossier
- Garantie de remplacement
- Accès aux services ponctuels (enfants malades, ..)
- Accès aux autres services (ménage, ..)
- Présentation de l'intervenante référente et remplaçante,
- Suivi satisfaction clients
- Déclaration mensuelle PAJE

L'abonnement sera encaissé en juin pour réserver les prestations sur septembre, ou de juin à août lors de la signature du contrat pour les nouveaux clients, un remboursement sera envisageable si les prestations ne se mettent pas en place du fait de l'agence.

- **FRAIS KILOMETRIQUES**

En cas de transport de personnes ou d'enfants dans le véhicule de l'intervenant, des indemnités kilométriques sont mises en place. Ils permettent de couvrir l'indemnisation de l'intervenante.

Coût : 0,65 €/km

DEVIS GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE

DEVIS GRATUIT POUR TOUTE PRESTATION D'UN MONTANT SUPERIEUR OU EGAL A 100 €TTC

Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.